



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Lettre circulaire
CR/260

Le 11 septembre 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: Publication de la mise à jour de la situation de référence du Plan de l'Appendice **30B** pour le service fixe par satellite
Point 6 du *décide* de la Résolution **146 (CMR-03)**

A l'attention du Directeur général

Madame, Monsieur,

1. La Conférence mondiale des radiocommunications, Genève, 2003 (CMR-03) a adopté des dispositions révisées de l'Appendice **30B** du Règlement des radiocommunications.
2. Le Bureau des radiocommunications a terminé son examen des notifications reçues jusqu'au 4 juillet 2003.
3. Conformément au point 4 du *décide* de la Résolution **146 (CMR-03)**, le Bureau des radiocommunications utilise à présent les paramètres suivants:
 - rapport *C/I* pour un brouillage dû à une source unique: 27 dB;
 - rapport *C/I* cumulatif: 23 dB.
4. Conformément au point 6 du *décide* de la Résolution susmentionnée, le Bureau a calculé la situation de référence complète du Plan figurant dans l'Appendice 30B et de la Liste d'assignments associée (c'est-à-dire pour tous les points de mesure) en utilisant les nouveaux rapports *C/I*. Cette situation de référence sera utilisée pour l'application ultérieure des dispositions des Articles 6 et 7 de l'Appendice 30B (CMR-03). Le Bureau a posté ces informations sous forme de tableau sur le site web de l'UIT à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/ITU-R/space/plans/ap30b>

Elles seront également disponibles dans la BR IFIC N° 2578 du 19 septembre 2006.

5. Veuillez également noter que la situation de référence, en fonction de son évolution par suite de l'adjonction et/ou de la suppression de réseaux à satellite, sera postée sur ce site et publiée périodiquement dans la BR IFIC.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma haute considération.

V. Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Comité du Règlement des radiocommunications (RRB)